Nous sommes des êtres de société, nous avons besoin de ce qu'Émile Durkheim appelait des « solidarités intermédiaires ». Il pensait en voir se former dans les syndicats, ou sur les lieux de travail. Aujourd'hui, ces solidarités sont aussi et bien davantage familiales, comme de récentes enquêtes l'ont démontré. Le but de cet ouvrage est d'en saisir les formes et les forces, mais aussi de comprendre les contradictions qu'elles abritent et les conflits qu'elles sécrètent. Pour cela, nous avons choisi de faire parler des familles comprenant trois générations adultes.

De ces entretiens, ressort ce que nous avons appelé un « esprit de famille », une façon d'être entre soi, tout en restant soi-même, qui s'accommode de la célébration de l'individualisme et de la promotion de l'autonomie, caractéristiques du monde contemporain, tout en assurant liens et continuités. Pour le dire à la façon des ethnologues, la parenté – en tant qu'institution et réseau de parents – se révèle être un élément de la modernité. Pourtant, longtemps, on a considéré qu'elle était l'apanage exclusif des sociétés anciennes ou « exotiques ». Si l'on parlait de parenté en Europe, c'était sur le ton de la nostalgie, en évoquant selon la formule de l'historien Peter Laslett « un monde que nous avions perdu ». Les

sociétés du passé, les sociétés de la tradition connaissaient la parenté; les sociétés modernes, toujours plus complexes, seraient, elles, peuplées d'individus.

### DE LA PARENTÉ AUJOURD'HUI

Pour reconnaître le rôle de la parenté dans la modernité, il faut aussi admettre qu'on a quelque peu mythifié celle d'autrefois. Tout, alors, n'était pas que reproduction et perpétuation (dans le monde rural notamment) comme on voudrait le faire accroire. Certes, en l'absence d'État-providence, dans des sociétés qui ignorent le salariat, les lignées sont le creuset des transferts intergénérationnels. On attend de ses aînés un outil de production, un lieu de vie et de reproduction; on apprend de ses aînés des techniques, un savoir-faire, on obtient une place sociale. Une des conclusions principales des travaux menés sur ces questions est la mise à jour de modèles de transmission du patrimoine différents selon les régions, en France rurale, comme en Europe : un modèle strictement inégalitaire, un autre rigoureusement égalitaire et des variantes intermédiaires. Cette diversité des systèmes de transmission s'est perpétuée au-delà du Code civil et de ses principes égalitaristes. Or aucun n'assure une reproduction à l'identique. Les systèmes inégalitaires créent de nombreux laissés-pour-compte, ces cadets et cadettes, exclus à chaque génération, dotés chichement et qui sont contraints de rester célibataires dans l'exploitation, avec un statut proche de celui de domestique, ou bien de s'exiler pour chercher fortune ailleurs. Une bonne fortune, comme dans le cas des Basques d'Amérique ou des « Barcelonnettes » du Mexique. Mais ce changement de cap social est parfois moins couronné de succès. Des «vocations» aspirent les exclus : l'armée, les ordres religieux. Bref, à chaque génération, c'est autant de destins sociaux nouveaux qui s'ouvrent tandis que l'aîné, sur place, assure la reproduction familiale.

Les modèles égalitaires, eux, assurent théoriquement à

tous les enfants égalité de patrimoine et d'insertion dans la société; et pourtant, le fait d'obtenir ou non la succession dans le bail à ferme ou la grande taille de la fratrie incite certains à quitter le village et la ferme familiale. Ce mouvement est d'ailleurs très sensible à l'échelle nationale caractérisée par un déclin des populations rurales dans la plupart des régions dès 1850. Ainsi, l'image de ces enfants exclus, qu'il s'agisse des cadets dans les sociétés « à maison » ou des laissés-pour-compte des sociétés égalitaires, nous rappelle qu'il existait aussi autrefois des points de rupture <sup>1</sup>. Ces exclus sont souvent des figures innovantes qui incarnent, dans la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle, la figure de la personne individualiste <sup>2</sup>.

De fait, les systèmes locaux ne survivent souvent, on l'a bien montré maintenant, que grâce aux ressources exogènes, fournies par les membres de la famille qui sont partis en ville exercer divers métiers, tout comme les migrants portugais dans les années 1970 ou les migrants maghrébins aujourd'hui font vivre leurs villages d'origine en leur envoyant une partie de leurs salaires. La continuité n'est donc pas toujours au rendez-vous en milieu rural. Et encore moins en milieu urbain où se mêlent des groupes sociaux divers. C'est le XIX<sup>e</sup> siècle bourgeois qui, en insistant sur la place centrale de la famille, dénie à celles qui ne sont pas conformes à son modèle, la possibilité d'une continuité.

Lieu d'injonction des codes, lieu de reproduction d'un ordre social qui s'exprime notamment dans les manières incorporées de se tenir, de se vêtir, de se nourrir, la famille est placée au centre du dispositif bourgeois de reproduction. Le groupe domestique comme le réseau de parenté s'appuient sur les valeurs familiales, mais aussi sur les soutiens matériels

<sup>1.</sup> Georges Ravis-Giordani et Martine Segalen (sous la direction de), Les Cadets, Paris, CNRS éditions, 1994.

<sup>2.</sup> Christian Biet, « Le cadet, point de départ des destins romanesques dans la littérature française du xviir siècle », in G. Ravis-Giordani et M. Segalen (sous la direction de), Les Cadets, Paris, CNRS éditions, 1994, p. 289-303.

et économiques qu'ils fournissent – notamment pour développer tout au long du XIXº siècle les « affaires de famille », si bien nommées. À la lumière de leur expérience, ces familles bourgeoises ne peuvent admettre qu'il existe aussi une continuité familiale chez ces « autres » que sont les pauvres.

Si les premiers temps de l'industrialisation engendrent des phénomènes de prolétarisation, de mobilité des individus qui mettent en péril les liens intergénérationnels, la mise en œuvre de mesures paternalistes, de programmes d'habitat pour les ouvriers et l'augmentation progressive des salaires permettent, au tournant du xx° siècle, que les couches ouvrières se stabilisent et se familialisent, deux processus qui vont de pair. Une continuité est alors réintroduite dans les familles ouvrières et l'emploi devient, dans certains secteurs de l'industrie, plus ou moins héréditaire; elle ne s'articule plus autour d'un patrimoine que ces familles sont bien en peine d'accumuler, mais autour d'une culture ouvrière qui se transmet.

L'État-providence devait – pensait-on – achever d'asséner le coup de grâce aux liens intergénérationnels. Dans les années 1950, les sociologues voyaient fondre les fonctions familiales, et monter la famille nucléaire coupée de ses liens de parenté. Et pourtant, ceux-ci ont aussi résisté à la mise en place de solidarités publiques.

# LA TRANSMISSION N'EST PAS CE QU'ON CROYAIT QU'ELLE ÉTAIT

En somme, la transmission ne s'est pas rompue avec le déclin des systèmes paysans, qui d'ailleurs fournissaient des contingents d'exclus. À chaque génération, s'ébauche une tentative de renouer avec la précédente, de créer ou de recréer un esprit de lignée. Tout comme la tradition, la transmission n'est pas ce qu'on croyait qu'elle était; d'abord parce que de nombreuses ruptures ont été produites par les systèmes successoraux eux-mêmes, et ensuite parce qu'un effort de reconstruction d'une continuité se manifeste, même en

mes des

ches qui

i les eurs

cule 1 en

ui se

éner s les tions

liens se en

TAIT

vec le it des e tenecréer ismisparce is syseffort me en l'absence de patrimoine terrien, de biens matériels et de capitaux symboliques.

En réévaluant les notions de transmission/tradition à la lumière des données empiriques concernant l'évolution de la société française depuis 1850 jusqu'à nos jours, on doit donc repenser - voire même penser - la parenté contemporaine. Les continuités familiales telles qu'elles s'expriment à travers au minimum trois générations peuvent être mises en évidence, si l'on regarde les généalogies comme des outils structurant le futur. En effet, si l'on projette les généalogies vers le passé, nous nous représentons la parenté comme reproductrice de l'ordre par le biais de l'habitus qui suppose une incorporation de ce passé. Orientée vers le futur, la lignée invente de nouveaux individus; c'est l'enceinte d'où peuvent émerger les changements et les nouveautés 3. Fils et filles ne mettent plus leurs pas dans ceux de leurs parents. Et les groupes familiaux transmettent une continuité qui n'est pas figée mais dynamique.

En ce début de XXIº siècle, les liens de famille sont même souvent inventés et bâtis à la manière des « lieux de mémoire » qui servent à célébrer une identité collective reconstruite. Depuis le milieu des années 1980, dans tous les pays d'Europe, déferle un mouvement de patrimonialisation, manifeste notamment dans la multiplication des musées de société. On réinterprète un passé en y sélectionnant les éléments propres à assurer un présent qui plonge sans cesse en avant. Les lignées familiales font de même, jouant avec la notion de tradition, qui, comme l'a bien dit Gérard Lenclud, les « pare d'un vêtement archaïque tant il est vrai que la patine en ce domaine est signe de qualité <sup>4</sup> ». En somme, des néotransmissions.

Qu'est-ce qui tient les lignées ensemble? Sur quoi la parenté, aujourd'hui, se fonde-t-elle? Comment s'incarne et se

<sup>3.</sup> Joan Bestard, Parentesco y modernidad, Barcelone, Ediciones Paidos

<sup>4.</sup> Gérard Lenclud, « La tradition n'est plus ce qu'elle était », *Terrain*, 1987, 9, p. 119.

vit l'ordre symbolique des générations? Osera-t-on, pour répondre à ces questions, invoquer l'importance sociologique de l'amour? Il est difficile de le nommer filial, tant ce terme charrie de connotations patriarcales. On peut lui préférer l'idée de lignées comme « formations sentimentales ».

## LA FAMILLE, L'AMOUR, LA MODERNITÉ

Les historiens et les sociologues se penchant sur la modernité de la famille ont surtout insisté sur la montée du sentiment maternel, puis conjugal. D'un lien affectif entre les générations, il n'est guère question. Selon Edward Shorter, le premier historien à se pencher sur la « naissance de la famille moderne », « l'amour maternel fut à l'origine de la création d'un nid affectif à l'intérieur duquel la famille moderne allait se blottir, arrachant bien des femmes à la vie collective qu'elles avaient jusqu'alors menée 5 ». Mais il fallait aussi que naisse un nouveau père au xviii siècle pour que le sentiment affectif devienne une norme familiale acceptée et revendiquée. Les mères ont toujours été du côté de la tendresse, porteuses d'un sentiment « naturel » - même si l'on en connaît le côté socialement construit -; et pour que l'amour devienne un sentiment public et légitime, il a fallu qu'il passe par les hommes, par les pères et que le carcan de l'autorité familiale, c'est-à-dire paternelle, soit brisé.

L'Histoire des pères et de la paternité souligne que « l'époque des Lumières, celle de Greuze, de Restif de la Bretonne et de Necker verra l'intensification de l'affectivité à l'intérieur du foyer 6 ». Rousseau, dans son « Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes », justifie le retournement de comportement; à l'autorité du père se substitue un contrat moral qui règle les liens de

<sup>5.</sup> Edward Shorter, Naissance de la famille moderne, Paris, Seuil, 1977, p. 279.

<sup>6.</sup> Jean Delumeau et Daniel Roche (sous la direction de), Histoire des pères et de la paternité, Paris, Larousse, 2000, p. 12.

famille : à la tendresse des parents doit répondre la piété filiale. Selon lui, c'est du partage de la résidence que naît la tendresse. C'est aussi au xvIII siècle que « le guerrier et le noble perdent leur ancien prestige au profit du héros bourgeois, car on prétend alors mieux apprécier la gloire : on préfère le mérite à la naissance, la raison à l'impétuosité et au panache, les vertus sociales à la magnificence. En raison de sa pente biographique, le genre de l'éloge, qui prétend lever le voile sur la vie privée, est mieux à même de désigner ce nouvel ordre de valeurs plutôt discrètes 7 ».

L'émergence de l'affectivité dans la famille, y compris dans la famille large, doit donc beaucoup aux transformations de l'image du père : « Issue de la puissance divine ou/et de la loi naturelle, elle est au service d'une transmission patrimoniale, culturelle, patronymique qui doit permettre à l'enfant d'assurer son passage puis son intégration à la société. Toutefois la paternité se construit aussi à partir d'autres références : l'amour, les protections (physique, matérielle, morale), la biologie même 8. »

Tous les historiens et ethnologues qui se sont penchés sur ces transformations radicales de la famille ont également insisté sur la montée conjointe de l'intimité et de la famille nucléaire. Les formes les plus voyantes du changement familial concernent le repli sur le foyer, le centrage sur la vie domestique. Le développement du mariage d'inclination - dans lequel les deux conjoints se sont choisis librement et sont l'un pour l'autre des compagnons plus ou moins égaux plutôt qu'un supérieur et une subordonnée – et l'amour pour les enfants vont de pair. « Le ciment affectif de la famille moderne englobe plus que le mari et la femme; il maintient aussi leurs enfants à l'intérieur de cette unité sentimentale 9. » Comme le sentiment d'amour lui semble difficile à définir. Edward Shorter préfère utiliser celui « d'esprit domestique ».

<sup>7.</sup> Jean Delumeau et Daniel Roche, op. cit., p. 260. 8. Jean Delumeau et Daniel Roche, op. cit., p. 334.

<sup>9.</sup> Edward Shorter, op. cit., p. 279.

Certes, mais ce faisant, il ne considère que la famille nucléaire. Par la suite, de nombreux ouvrages, dont les célèbres et excellentes *Histoire des pères*, *Histoire des mères* <sup>10</sup> et *Histoire de la vie privée*, ont souligné la montée du sentiment; toutefois, là encore, il s'agissait toujours de l'amour entre conjoints à l'abri du mur de la vie privée qui servait à défendre le couple et ses enfants contre la communauté et contre la parenté. Ainsi, Daniel Fabre parle du « privé contre la coutume <sup>11</sup> », et insiste sur le recul des pratiques collectives de contrôle des relations matrimoniales.

Bref, dans ces travaux, il est fort peu fait mention de l'amour, si ce n'est conjugal, et moins encore d'une affectivité large qui engloberait les générations. Or, pourquoi l'assomption sentimentale ne s'étendrait-elle pas à l'ensemble de la lignée? En vertu de quel principe, la tendresse entre parents et enfants se verrait-elle brisée lorsque les plus jeunes s'installent de façon indépendante?

Certes, ces relations de sentiment entre générations sont bien attestées au XIX° siècle – mais toujours dans le cadre d'une société patrimoniale. Un exemple parmi tant d'autres, cette lettre d'une mère à sa fille, en 1840, dans la famille Cadbury, en Angleterre, des petits commerçants devenus des industriels prospères produisant la célèbre boisson chocolatée : « Des sentiments d'affection adoucissent plus d'une difficulté de l'existence [...] puissions-nous continuer à être comme nos chers parents et leurs enfants qui sont et ont été une famille d'amour 12. » Commentant cet extrait de lettre, les auteurs remarquent : « aux Cadbury cet amour apparaissait comme un phénomène naturel et éternel, jailli de leur foi chrétienne, leur don d'eux-mêmes à la vie de famille et aux

<sup>10.</sup> Yvonne Knibiehler, Histoire des mères et de la maternité en Occident, Paris, PUF, « Que Sais-Je ? », 2000.

<sup>11.</sup> Daniel Fabre, « Le privé contre la coutume », Histoire de la vie privée (sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby), Paris, Seuil, tome 3, 1986.

<sup>12.</sup> Leonore Davidoff et Catherine Hall, Family fortunes, Men and Women of the English Middle Class, Oxford, Basil Blackwell, 1994, p. 59.

affaires. Mais cet amour était inscrit dans des institutions spécifiques légales et économiques, et issu de représentations spécifiques relatives aux familles, à ce qu'étaient les relations convenables entre les sexes et la nature du travail des hommes et des femmes. Cet amour légitimait un certain nombre de façons de faire, et en refusait d'autres, ouvrait certaines possibilités d'actions, dessinait ce qui était possible pour les hommes et les femmes, et avait ses coûts et ses bénéfices <sup>13</sup>. » En somme, l'affectif était au service du patrimoine.

Au XXI siècle, la famille cesse d'être patrimoniale, mais elle est plus que jamais affective, la longévité favorisant plus encore le développement des sentiments. Les relations vont être durables, les enfants mis au monde, moins nombreux, toujours plus chéris, sont l'objet d'un investissement affectif considérable, et cela d'autant plus que l'État providence et son action redistributive rendent les générations indépendantes sur le plan financier. L'investissement affectif peut se manifester dans sa « pureté » puisqu'il est dégagé de toute arrièrepensée d'intérêt.

Ce serait là une des manifestations de la modernité de la famille. Selon François de Singly <sup>14</sup> qui étudie la famille contemporaine – c'est-à-dire le couple et ses enfants –, celle-ci a fait peau neuve en prenant en charge la construction de l'identité individualisée, caractéristique de cette modernité. La famille a su se transformer pour assurer ou tenter d'assurer cette fonction centrale de production identitaire. Elle peut le faire parce qu'elle dispose d'une ressource – l'amour – qui implique (au moins dans l'idéal) gratuité et inconditionnalité. Cet amour, selon Anthony Giddens, favorise la confiance et l'intimité dans une « relation pure » qui, à son tour, permet « la révélation de soi ». Cette relation à finalité narcissique – construire son ego –, et instrumentale – se servir de l'autre pour réaliser cette construction –, Giddens ne la voit que dans

<sup>13.</sup> Op. cit., p. 59.

<sup>14.</sup> François de Singly, Le Soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, 1996.

le lien conjugal ou amical. Mais qu'en est-il de la relation intergénérationnelle <sup>15</sup> ?

La parenté, elle aussi, offre un espace de confiance, dans un contexte d'égalité. Disparus les patriarches, place à des individus qui peuvent fonder leur « moi » dans la temporalité de relations intergénérationnelles entre égaux. Au-delà de la relation conjugale, les lignées et leur durée confèrent leur dimension au destin humain. Parenté et individualisme ne sont pas incompatibles, mais complémentaires, voire compensatoires.

Les psychanalystes ont depuis longtemps examiné les relations intergénérationnelles, discutant les relations amour/haine pour le père; avec les ethnologues, ils ont montré l'importance de l'ordre symbolique des organisations généalogiques. Alors que le rapport à l'autorité change assez radicalement, cet ouvrage veut, à son tour, en sociologue, examiner les formes et les contenus de la relation intergénérationnelle.

#### RÉFLEXIVITÉ ET RÉCITS DE VIE

Un autre aspect de la modernité et de la montée de l'individu se caractérise par le fait que « pensée et action sont constamment réfractées l'une sur l'autre » 16. La vie moderne est toute pétrie d'une réflexivité liée au fait que les pratiques sociales sont constamment examinées et reformulées à la lumière de l'information qui rentre, ce qui modifie leur caractère. Il est frappant que nombre des entretiens que nous avons menés soient justement caractérisés par une telle réflexivité. L'entretien provoque souvent un retour sur soi, l'auteur du récit devient le sociologue de sa propre vie et recherche dans les circonstances sociales ou historiques anciennes la raison des actions ou attitudes passées, les

<sup>15.</sup> Anthony Giddens, *The Consequences of Modernity*, Stanford University Press, 1990.

<sup>16.</sup> Anthony Giddens, op. cit., 1990, p. 38.

siennes comme celles des autres, la froideur d'un père, l'obligation d'aider un proche, un départ brutal...

Le recueil de récits de vie dont l'analyse fait l'objet de cet ouvrage est particulièrement en assonance avec les conditions de la modernité. Certes, la délocalisation des liens sociaux et notamment familiaux, caractéristique de la situation contemporaine, conduit à rejeter l'observation, ou l'observation participante. Mais quand bien même celle-ci serait possible, « le nous narratif » de ces récits est congruent avec les interrogations qui ont présidé à l'enquête : qu'est-ce que la continuité aujourd'hui ? Pourquoi les liens résistent-ils ? Comment se perpétue ou se fabrique l'identité familiale ?

À la linéarité des vies d'autrefois dans des communautés aux frontières visibles, se substituent ces vies fragmentées entre des temps et des lieux; d'où le passage de l'observation à l'entretien. Isolant une séquence de vie, nous conduisant temporairement dans l'intimité des familles, de tels matériaux sont en homologie avec notre expérience quotidienne, où l'existence des uns et des autres est vue comme par morceaux. Toutefois, en travaillant avec les trois générations d'une même lignée, on peut restaurer, sinon la continuité spatiale, du moins, la continuité du temps, contrer l'effet de cassure du social, et recomposer des trajectoires qui font sens.

Les récits familiaux suscitent un intérêt particulier dans le domaine de la psychologie qui les utilise comme une fenêtre sur les processus cognitifs de l'individu. La façon dont un individu met ensemble des pièces de son histoire de vie reflète en effet des aspects importants de son identité <sup>17</sup>. Tandis que les personnes racontent leurs expériences personnelles, elles créent leurs autobiographies. Loin d'être des récits factuels, ce sont des processus constructifs dans lesquels les événements du passé sont vus à la lumière du contexte présent.

Les récits familiaux participent de la création d'une

<sup>17.</sup> D.P. Mc Adams, The Stories we live by: personal myths and the making of the self, New York, William Morrow and Co, Inc., 1993.

autobiographie individuelle, mais au-delà de l'individu, « ils traitent de la facon dont la famille donne sens à son monde, exprime des règles d'interaction et crée des croyances à propos des relations. Le processus de création de récits et de thèmes familiaux peut être partagé par les générations, amenant à la régulation de crovances familiales et de modèles d'interaction. Ces récits deviennent une sorte d'album de souvenirs familiaux 18 ».

Outre la psychologie, ces récits concernent depuis longtemps tant l'ethnologie que la sociologie. Aussi vieux que l'anthropologie culturelle américaine, le récit de vie offre un éminent moyen de traiter des relations familiales, dont Les Enfants de Sanchez d'Oscar Lewis 19 constituent un sommet du genre. Certes ces histoires de vie, ou leurs fragments, ne peuvent être que l'illustration du fonctionnement d'une société qui exige une analyse préalable des structures, des productions matérielles et mentales de cette société. Ils ne se suffisent point à eux-mêmes, comme le note Jean Copans 20. Mais leur intérêt s'accroît s'ils peuvent être croisés, offrir des perspectives complémentaires ou contradictoires, dépasser l'aspect psychologique et singulier de chaque point de vue.

Il ne s'agit cependant pas, dans cet ouvrage, de restituer ces récits dans leur intégralité, de les reconstruire, avec tous les problèmes que pose le passage du récit brut au récit réécrit à vocation ou finalité littéraire 21, mais d'en extraire des éléments qui, confrontés à d'autres éléments, d'autres récits, et resitués dans le cadre problématique qui est le nôtre

<sup>18.</sup> Fiese Barbara, Arnold Sameroff, Harold Grotevant et al., « The stories that families tell : narrative coherence, narrative interaction and relationship beliefs », Monographs of the Society for Child research development, 1999, 257, 64, 2, p. 3.

19. Oscar Lewis, Les Enfants de Sanchez, Paris, Gallimard, 1963.

<sup>20.</sup> Jean Copans, Critiques et politiques de l'anthropologie, Paris, Mas-

péro, 1974, p. 53. 21. Marc-Olivier Gonseth et Nadia Maillard, «L'approche biographique en ethnologie : points de vue critiques », in Histoires de vie, approche pluridisciplinaire. Recherches et travaux, 7, Neuchâtel, Éditions de l'institut d'ethnologie et Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1987, p. 30-41.

servent à illustrer les changements dans les relations familiales. En sociologie, les récits de vie ont aussi une longue tradition qui remonte à l'École de Chicago et s'épanouit aujourd'hui dans le courant qui privilégie l'individu et les groupes sociaux comme acteurs et moteurs de l'organisation sociale <sup>22</sup>. La subjectivité des récits de vie peut se transformer en moyen de connaissance scientifique, si comme le suggère Daniel Bertaux, on ne traite plus l'homme « comme un sujet à observer, à mesurer, mais comme un informateur, et par définition un informateur mieux informé que le sociologue qui l'interroge <sup>23</sup> ».

Tout a été dit sur la nature des récits sollicités, fabriqués par la demande de l'enquêteur. Récits ad hoc, mise en scène de soi, reconstruction du passé, trous et « toilette de la mémoire <sup>24</sup> » : il n'est point ici question de véracité ou d'exactitude. Documents sollicités et interprétés, ils nous servent à analyser comment se fabrique la continuité familiale, avec, contre ou à travers le changement – ici la mobilité sociale, les migrations, l'incertitude concernant l'avenir des jeunes, les changements dans les rapports sociaux de sexe, etc. Chaque enquête, et les trois récits qui la constituent, est l'histoire d'une trajectoire familiale qui illustre des grands mouvements sociaux caractéristiques de la société française entre 1910 et 1990.

# NOTRE ENQUÊTE : TROIS GÉNÉRATIONS

Le matériau du livre est constitué de l'analyse des entretiens qualitatifs conduits dans le cadre d'une enquête portant sur trois générations <sup>25</sup>. Il s'adosse à une enquête quantitative

<sup>22.</sup> Jean-Claude Kaufmann, Ego. Sociologie du soi, Paris, Nathan, 2001.

<sup>23.</sup> Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1980, 69, p. 219.

<sup>24.</sup> Marc-Olivier Gonseth et Nadia Maillard, op. cit., p. 28.

<sup>25.</sup> Enquête lancée et cofinancée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) avec les contributions de l'AGIRC, l'ARRCO, la CNAF, la

qui a mis en lumière la nature et l'importance des échanges et des soutiens entre les générations familiales <sup>26</sup>. À travers l'histoire de trente lignées familiales (et en référence, lorsque cela est pertinent, aux données quantitatives), il s'agit de saisir les formes, le contenu de ces continuités, mais aussi de confronter attitudes, normes et valeurs telles qu'elles évoluent au sein d'une même lignée, et dans le cadre plus général de l'histoire, comme contexte de changements.

Lorsque l'on passe de deux à trois générations, les voies de la transmission se compliquent singulièrement. Chaque individu reconstruit et transforme ce qui lui a été transmis dans sa famille d'origine, puis renégocie sa position au moment de la fondation du couple, face à un partenaire, porteur lui-même d'une culture familiale. L'articulation des liens d'alliance et de filiation multiplie, de façon exponentielle, le croisement des transmissions à mesure qu'on traverse les générations.

Notre génération pivot est née entre 1939 et 1943 : elle atteindra donc ses vingt ans quelques années avant le mouvement soixante-huitard qui a changé les attitudes en matière de comportements sexuels, de relations interpersonnelles; rejetant notamment les attitudes autoritaires, elle a fait entrer le vent frais de la liberté dans les familles. Nos pivots n'en

CNAM, la Caisse des Mines et l'IRCANTEC. Elle a été conduite par Claudine Attias-Donfut avec la collaboration de Sylvie Renaut et Alain Rozenkier et en collaboration avec l'Insee. Elle portait sur les échanges de toute nature auprès d'un échantillon représentatif de familles françaises à trois générations (1958 « pivots » de 48 à 52 ans, 1217 « vieux », leurs parents, et 1493 « jeunes », leurs enfants adultes dont près de la moitié sont parents de jeunes enfants); cette enquête quantitative a été prolongée par des enquêtes qualitatives, conduites sous la direction de Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Segalen, auprès d'un sous-échantillon d'une trentaine de lignées, soit environ cent entretiens approfondis effectués à Paris et en région parisienne, Aquitaine, Bretagne, Lorraine, Lyonnais, Poitou, Sud-Ouest toulousain. Une première exploitation partielle de ces enquêtes a fait l'objet d'un ouvrage concernant la grand-parentalité : cf. Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, Grands-parents. La famille à travers les générations, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998.

<sup>26.</sup> Claudine Attias-Donfut (sous la direction de), Les Solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, État, Paris, Nathan, 1995.

sont pas tout à fait les porteurs, mais ils y ont adhéré et ont été les promoteurs d'une éducation beaucoup plus libérale.

Notre enquête prolonge et renouvelle les travaux pionniers conduits par Louis Roussel et Odile Bourguignon en 1976 <sup>27</sup>. Elle innove en portant exclusivement sur des lignées familiales de trois générations.

Pour mener l'enquête qualitative, il s'agissait dans un premier temps de contacter quelques lignées, qui, lors de l'enquête quantitative, avaient accepté le principe d'une rencontre. Ce ne fut pas aisé : entre 1992, date de l'enquête quantitative et 1996, date de l'enquête qualitative, nombre de lignées n'ont pu être réinterrogées en raison de décès ou de déménagements. Celles qui répondaient aux critères, c'està-dire présenter trois générations vivantes et accepter l'entretien, reçurent une lettre « officielle » de la CNAV – une façon de légitimer l'enquête, ce qui parfois aussi suscitait la méfiance. Le protocole consistait à contacter la génération pivot qui renvoyait alors sur les « vieux » et les « jeunes », quitte d'ailleurs à effectuer des entretiens d'un bout à l'autre de la région, voire de la France. Parfois cependant l'entretien avait lieu au domicile d'un autre membre de la famille, soit à l'occasion d'un déplacement pour les vacances, ou comme forme de contrôle de la parole des vieux par leurs enfants adultes. Une des contraintes de l'enquête imposait le choix du sexe de l'enquêté, puisqu'il fallait interroger celui ou celle qui avait été tiré au sort dans l'enquête quantitative. Dans environ 20 % des cas, ce ne fut pas possible, soit parce qu'une vieille mère habitait chez sa fille qui parlait à sa place, soit parce que mari et femme, présents, répondaient ensemble parfois de facon contradictoire ou concurrente.

<sup>27.</sup> Leur enquête fut conduite auprès de 1 260 enfants mariés de moins de 45 ans et 1 300 parents (mais ceux-ci n'étaient pas les enfants de ceux-là). Seul un sous-échantillon (225) concernait les enfants et les parents de la même famille. L'enquête clinique portait sur 15 parents et 25 enfants. Louis Roussel et Odile Bourguignon, La Famille après le mariage des enfants, Paris, INED, Presses Universitaires de France, « Travaux et documents », cahier n° 78, 1976.

L'entretien <sup>28</sup> démarrait toujours par une discussion très animée autour d'un schéma généalogique préparé à l'avance à partir des indications fournies lors de l'enquête quantitative. Le dessin était complété et commenté, ce qui ravivait le souvenir et engageait le récit sur la question des transmissions et des relations familiales. Les questions, très ouvertes, laissaient libre cours aux propos. Attitudes et non-dits étaient parfois aussi importants que les mots. Nombre d'entretiens ont eu lieu en présence de jeunes enfants, qui, assis sur les genoux d'une grand-mère, troublaient de leur bruyant babil l'enregistrement, mais dont la présence témoignait de la chaleur du lien intergénérationnel. Des enfants, adolescents ou adultes, entraient et sortaient, téléphonaient – autant de signes de l'importance des liens familiaux.

Observer les gestes, si possible, compte tout autant : « Vous permettez que je repasse pendant que je vous parle ? » demande Françoise Sénéchal <sup>29</sup>. Au fil de l'entretien, le linge fraîchement repassé s'empile avant d'être porté chez la fille, qui habite dans un logement voisin. Ailleurs, on fait admirer l'ancienne chambre du fils, retapissée depuis son départ pour accueillir les petits-enfants. Des objets viennent ancrer le récit dans le concret : on sort des photos, le petit carnet sur lequel sont consignées les dates de naissance de tous les petitsenfants et arrière-petits-enfants. En montrant ces objets, ces documents, on témoigne de son souci de répondre « le plus exactement possible », comme s'il existait une « bonne » réponse, mais il est vrai que lorsqu'on « parle famille » pour reprendre l'expression utilisée dans l'un des travaux pionniers de l'anthropologie de la parenté 30, ce qui est vécu comme une imprécision ou une erreur n'est pas acceptable : chacun a à cœur de donner la date, le prénom exact.

<sup>28.</sup> Les entretiens ont été réalisés par Marie-Pierre Fraschini, Evelyne Ribert, Martine Segalen et Virginie Serrate.

<sup>29.</sup> Ce patronyme, comme tous ceux qui figurent dans cet ouvrage, sont des pseudonymes.

<sup>30.</sup> Tina Jolas, Yvonne Verdier et Françoise Zonabend, «Parler famille », L'Homme, X, 1970, 3, p. 127-150.

25

L'option a été prise de mettre d'abord en relief, dans une première partie, la nature des liens entre générations, en spécifiant ce qui caractérise chacune, et ce qui a changé. Ainsi la montée de nouvelles normes, des nouveaux codes relationnels obligent les générations à remodeler leurs conduites (chapitre I). De même, s'il y a mille et une façons de fabriquer du « lien » à partir du « bien », tous ne peuvent ni ne veulent être en position de donner ou recevoir (chapitre II), et chacun s'acquitte à sa manière de ces devoirs d'entraide (chapitre III). La tension entre le « je » et le « nous » s'exprime dans tous ces champs, de façon larvée ou souterraine, et il est clair que les relations familiales sont l'objet de tensions et de conflits plus ou moins vifs (chapitre IV).

La seconde partie retrace le temps des générations, en considérant les lignées dans les évolutions sociales, économiques et culturelles qui les ont façonnées, en confrontant les expériences historiques de chacune des générations et la façon dont elles refabriquent le passé (chapitre V), en évaluant leurs trajectoires sociales et la manière dont les rapports de générations sont affectés par la mobilité sociale (chapitre VI). Le dernier chapitre (VII), comme une synthèse, revisite le sentiment de ce « nouvel esprit de famille », à la fois un et très divers.